

Vendredi 28 octobre 2011

**Leforest
Cité Planty**

Pose de première pierre

54 logements locatifs



Le projet

Maisons & Cités Habitat et Maisons & Cités Soginorpa réaliseront, Cité Planty à Leforest, cinquante-quatre logements individuels locatifs (10 PLS, 8 PLAI et 36 PLUS). Dix logements seront des T3 adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux se dérouleront en trois phases et sont prévus pour une durée d'environ quarante mois.

Typologie des logements

- > **10 T3** : 70 m² de surface habitable + garage de 25 m²
- > **44 T4** : 82 m² de surface habitable + garage de 25 m²

Les loyers (indicatifs)

Type 3 :

- > **8 Type 3 PLUS** : 445 €
- > **2 Type 3 PLS** : 505 €

Type 4 :

- > **28 Type 4 PLUS** : 515 €
- > **8 Type 4 PLAI** : 385 €
- > **8 Type 4 PLS** : 590 €

Le bâti

- > Structure en béton cellulaire recouvert d'un enduit
- > Couverture en tuiles terre cuite « ardoisée »
- > Menuiseries extérieures en PVC tous châssis avec double vitrage
- > Volets roulants
- > Portes d'entrées isolantes avec serrures 3 points.

Les équipements

- > Eau chaude et chauffage individuel gaz « basse température » avec chaudières à condensation
- > Sols carrelés au rez-de-chaussée et dans les pièces humides, revêtement plastique dans les chambres et dans les placards équipés
- > Ventilation « simple flux »

Les spécificités d'un logement PMR

- > Douches à l'italienne
- > Largeur de portes de 80 cm minimum
- > WC adapté



Vendredi 28 octobre 2011

Leforest
Cité des Châteaux-Royaux

Pose de première pierre

Béguinage de 15 logements



Le projet

Maisons & Cités Habitat réalisera, Cité des Châteaux-Royaux à Leforest, un béguinage de quinze logements individuels locatifs (10 PLUS et 5 PLAI). Ces logements seront des T3 adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR). La durée des travaux sera d'environ dix-huit mois.

Typologie des logements

- > **10 T3 PLUS** : 70 m² de surface habitable + garage de 25 m²
- > **5 T3 PLAI** : 70 m² de surface habitable + garage de 25 m²

Les loyers (indicatifs)

- > **Logements PLUS** : 435 €
- > **Logements PLAI** : 360 €

Le bâti

- > Structure briques
- > Couverture en tuiles terre cuite « ardoisée »
- > Menuiseries extérieures en PVC tous châssis avec double vitrage
- > Volets roulants PVC
- > Portes d'entrées isolantes avec serrures 3 points

Les équipements

- > Eau chaude et chauffage individuel gaz « basse température » avec chaudières à condensation
- > Sols carrelés au rez-de-chaussée et dans les pièces humides des étages
- > Revêtement plastique dans les chambres et placards équipés
- > Ventilation « double flux » avec récupération de chaleur

Les spécificités d'un logement PMR

- > Douches à l'italienne
- > Largeur de portes de 80 cm minimum
- > WC adapté



Vendredi 28 octobre 2011

Leforest
Avenue François-Mitterrand

Pose de première pierre

Réalisation d'un EHPAD



Le projet

Il s'agit d'un EHPAD de soixante-douze lits d'hébergement permanent répartis en trois unités dont une de vingt-quatre lits pour soigner la pathologie Alzheimer. Outre l'accent mis sur les unités d'hébergement, constituées de chambres qui s'articulent autour d'espaces de vie communautaires fonctionnels et ouverts sur des espaces extérieurs de qualité, le projet comporte d'importants espaces d'animation, des locaux de soins adaptés (pour kiné, ergothérapeute, psychologue, etc.), des espaces réservés aux familles ainsi qu'un pôle logistique pertinent (cuisine, laverie, espaces de stockage divers, bagagerie, etc.).

Durée des travaux

- > Permis de construire obtenu le 5 février 2010
- > Date prévisionnelle de début de travaux : 2^e trimestre 2011
- > Date prévisionnelle de fin de travaux : 4^e trimestre 2012

Axévie : une filiale dédiée aux seniors et au handicap

Axévie est une structure patrimoniale issue de l'association de la mutuelle Apréva, du groupe Maisons & Cités et d'Adévia, pour répondre aux besoins spécifiques des seniors et du handicap dans le Nord-Pas de Calais. La vocation d'Axévie est de porter financièrement des opérations médico-sociales liées au vieillissement et à la dépendance, au travers par exemple d'établissements de type Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Axévie sera maître d'ouvrage et propriétaire de ces bâtiments.

À ce jour, sept projets ont été retenus, dont les EHPAD de Harnes, Méricourt, Fouquières-lès-Lens, Bully-les-Mines, Oignies, Bois-Bernard et Leforest, pour un investissement global s'élevant à 90 M€ HT. Ces EHPAD seront à terme gérés par deux structures de renom dans le domaine médico-social : l'AHNAC et la Mutualité Française. L'objectif futur d'Axévie sera d'étendre sa vocation à la notion de handicap, notamment par la gestion d'opérations telles que les Foyers d'Accueil Médicalisés et Instituts Médico-Éducatifs.

